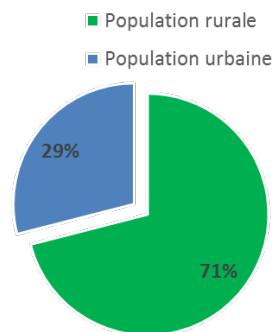


Burkina Faso



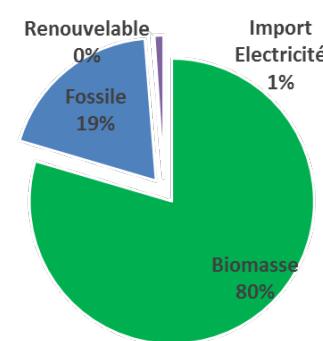
Cadre socio-économique

	Année	Unité	Valeur
Population totale	2014	Million	17,59 ¹
Croissance démographique	2014	%	2,9 ¹
Surface	2014	km ²	274.222 ¹
PIB	2014	Md US\$ courants	12,5 ¹
PIB par habitant	2014	US\$ per cap	713 ¹
Croissance du PIB	2014	% annuel	4,0 ¹
Pays fragile	2014	Statut	Oui ² (revenu bas)
Gouvernance	2015	Index/rang	53,3/21 ³
Variation de la gouvernance sur 5 ans	2015	Index	-1,7 ³
Indice du développement humain	2013	Index/rang	0,388/181 ⁴



Énergie consommée (¹ million tep = 11,65 MWh)

	Année	Unité	Valeur
Énergie primaire – TPES	2012	Million tep	4,11 ⁵
Énergie primaire – Biomasse	2012	Million tep	3,27 ⁵
Énergie primaire – Fossile	2012	Million tep	0,78 ⁵
Énergie primaire – Renouvelable (y compris hydro)	2012	Million tep	0,008 ⁵
Énergie primaire – Import électrique	2012	Million tep	0,044 ⁵
Énergie primaire – Import net hydrocarbures	2012	Million tep	0,78 ⁵
Énergie finale – Total domestique	2012	Million tep	2,98 ⁵
Énergie finale – Moderne BLEN ⁶	2012	Million tep	0,15 ⁵
Énergie finale – Électricité	2012	TWH	1,14 ⁵



Électricité

	Capacité d'électricité MW 2013 ⁵	Année	Unité	Valeur
Demande de pointe	petrole	2013	MW	200 ⁷
Capacité installée raccordée	hydro	2013	MW	298 ⁷
Capacité installée thermique fossile	Import	2013	MW	266 ⁷
Capacité installée hydro		2013	MW	32 ⁷
Capacité installée renouvelable (hors hydro) ¹⁰		2013	MW	0 ⁷
IPP/capacité installée		2013	%	0 ⁷
Production énergie électrique		2014	GWh	870 ⁷
Production d'électricité à partir de comb. fossiles	petrole	2014	GWh	774
Production d'électricité d'origine hydraulique	hydro	2014	GWh	96
Production d'électricité à partir de renouvelables	Import	2014	GWh	0
Energie importée RCI-Togo-Ghana		2014	GWh	488
Consommation énergie électrique		2014	GWh	1.358 ⁷
y compris autoconsommation et pertes		2014	KWh per cap	77 ^{7/1}
Consommation moyenne par habitant		2013	%	17 ⁷
Pertes (totales et techniques		2013	GWh	194 ⁷
et non-techniques) en % de la production		2013	GWh	515 ⁷
Pertes (totales et techniques et non-techniques)		2013	%	16,85 ⁷
Importation (+) exportation (-)		2013	%	56,1/2,3 ⁷
Taux d'électrification ⁸ totale		2012	km	991 ⁷
Taux d'électrification ⁸ urbaine/rurale		2013	km	2.070 ⁷
Lignes haute tension ⁹		2013	km	7.899 ⁷
Lignes moyenne tension ⁹		2013	%	18 ⁷
Lignes basse tension ⁹		2013	Millier	404, ⁹
Énergies renouvelables/total de la production d'énergie électrique		2013	FCFA/kWh	116/xx ⁷
Branchements au réseau basse tension		2013	%	0,82 ⁷
Tarif moyen/social				
Rapport coûts/tarif				

1 données.banquemonde.org; 2 non/oui (revenu bas/moyen inférieur/moyen supérieur) www.oecd.org/dac/incaf/FSR-2014.pdf, siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/511777-12269623894864/HarmonizedlistoffragilestatesFY14.pdf; 3 www.moirahimfoundation.org/interact (rang sur 52 pays; rang 1 Maurice 81,7; rang 52 Somalie 8,6); 4 hdr.undp.org/en/countries/profiles/BFA; 5 MME/Sonhaby/ sonabel; 6 BLEN comprend GPL, électricité, gaz naturel et biogaz; 7 http://www.sonabel.bf/statist/RAPPORTACTIVITES2013.pdf; SCADD; 8 Calculé comme population ayant accès à une source d'électricité dans leur habitation comparé à l'ensemble de la population; 9 Haute tension (>50 kV) moyenne tension (1-50 KV), basse tension (<1000 V); 10 Renouvelable hors hydro (déchets, biomasse, biogaz, géothermique, solaire, éolien, marine).



Cadre légal, réglementaire et institutionnel

Politique énergétique	La Politique Sectorielle de l'Energie 2014-2025 (POSEN) s'inscrit dans la stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 (SCADD)
Lois de l'énergie	Le sous-secteur de l'électricité est régi par la loi no 053-2012/AN; Le sous-secteur des énergies ligneuses est régi par le nouveau code forestier promulgué par la loi N°003-2011/AN du 28 avril 2011
Textes d'application	Les décrets de mise en œuvre de la loi 53 ne sont pas encore pris
Régulateur de l'énergie/l'électricité	L'autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARSE) rattachée au premier ministère est en phase de consolider l'exercice de ses compétences
Opérateurs en charge de l'électricité	SONABEL, opérateur national du secteur électrique
Institution en charge de l'électrification rurale	Le Fonds de Développement de l'Électrification (FDE) contribue de manière significative à l'électrification rurale. L'actuel modèle d'affaires mis en œuvre par le FDE est celui des coopératives d'électricité (coopel)
Institution en charge des énergies renouvelables	Direction des Énergies Renouvelables et des Énergies Domestiques (DERED) au MME; Le Programme National Biogaz (PNB-BF) est placé sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
Institution en charge de l'économie de l'énergie et l'efficacité énergétique	La Direction de la Promotion des Économies d'Énergie (DPEE) au sein du Ministère des Mines et de l'Énergie (MME)
Objectif énergétique	En 2025: taux d'électrification national de 60% pour un taux de couverture de 100%; 25% de foyers utilisent le butane; 50% ER dans le mix énergétique
Politique de tarif de rachat (FiT)	Non; possible dans les textes d'application du code d'électricité
Politique de facturation nette (net metering)	Non; possible dans les textes d'application du code d'électricité
Marchés publics (enchères)	Non
Dégroupage production/transport/distribution (unbundling)	La séparation au moins comptable de la production, du transport et de la distribution serait une obligation légale. Mais il semble que l'opérateur (SONABEL) s'en tienne en priorité à ses obligations contractuelles qui ne nécessitent pas une telle séparation

Secteur privé et environnement des affaires

Institutions de promotion du secteur privé	Bureau de restructuration et de mise à niveau des entreprises (BRMN)
Mesures d'incitation	À confirmer
Subventions classiques	Subvention sur le gaz butane
IPP (producteur indépendant d'électricité)	Construction de la centrale solaire privée de Windiga, et d'autres centrales privées
Partenariats public-privé	À confirmer
Indice d'affaires	Classé 167 sur 189 pays par la Banque mondiale en 2015

Coopération internationale dans le secteur de l'énergie

Déclaration conjointe EU-pays	Pas de déclaration conjointe signée à ce jour avec UE
Énergie comme secteur de concertation pour le 11e FED	L'énergie n'est pas secteur de concentration
Donateurs présents dans le pays	UE, GIZ, SNV, AFD, Banque mondiale, UEMOA, BAD, Coopération indienne
Mécanisme de concertation sectorielle	Il existe une coordination interministérielle CIESPA pour l'initiative SE4ALL

Principales problématiques

- Restructurer et renforcer les capacités de la Direction Générale de l'Energie
- Moderniser et améliorer l'efficacité de la SONABEL
- Renforcer les capacités d'ARSEL et FDE
- Mise en place d'un système national d'information sur l'énergie
- Accroître l'accès aux services électriques
- Favoriser la pénétration du butane tout en supprimant la subvention
- Agenda d'actions pour améliorer la soutenabilité de la filière bois énergie
- Définir et financer les programmes d'investissement
- Pérenniser l'équilibre financier du secteur électrique et GPL